

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

UFI: 158J-M2H9-SWCW-XCF9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Réservé à des fins de laboratoire et d'analyse.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º
Lieu: N-4050-320 Porto
Téléphone: +351 226002917
E-mail: info@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Internet: www.analytichem.com
Service responsable: SDS service department

Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV
Rue: Industriezone "De Arend" 2
Lieu: B-8210 Zedelgem
Téléphone: +32 50 28 83 20
E-mail: info.be@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Service responsable: AnalytiChem:
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem,
Belgium, +32 50 28 83 20
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg,
Germany, +49 203 51 94 – 200
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG
Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester,
OX26 4XB, England, +44 1869 355 500
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States,
+1 800-244-8378
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X
4B6, Canada, +1 514-457-0701
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater
North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333
145 (24 h) (Inland/intérieur du pays/nell'entroterra)
+41 44 251 51 51 (aus dem Ausland/de l'étranger/dall'estero)
0800 564 402 (CHEMTREC)

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 2 de 13

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ox. Liq. 3; H272

Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

peroxyde d'hydrogène, solution à 27 %

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Préparations****Caractérisation chimique**

Mélanges en solution aqueuse

Composants pertinents

| Nº CAS | Substance | Quantité | | |
|-----------|--|--------------|------------------|--|
| | Nº CE | Nº Index | Nº REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 7722-84-1 | peroxyde d'hydrogène, solution à ... % | | | |
| | 231-765-0 | 008-003-00-9 | 01-2119485845-22 | |
| | Ox. Liq. 1, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H271 H332 H302 H314 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 3 de 13

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS | Nº CE | Substance | Quantité |
|---|-----------|--|-------------|
| Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | | |
| 7722-84-1 | 231-765-0 | péroxyde d'hydrogène, solution à ... % | 25 - < 30 % |
| par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1026 mg/kg Ox. Liq. 1; H271: >= 70 - 100 Ox. Liq. 2; H272: >= 50 - < 70 Skin Corr. 1A; H314: >= 70 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 50 - < 70 Skin Irrit. 2; H315: >= 35 - < 50 Eye Dam. 1; H318: >= 8 - < 50 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 8 STOT SE 3; H335: >= 35 - 100 | | | |

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
Appeler un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges, État inconscient
Troubles gastro-intestinaux, Vomissement
Maux de tête, Spasmes
Irritant, corrosif
Risque de lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 4 de 13

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Liquides non combustibles

Comburant

5.3. Conseils aux pompiers

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Agent oxydant

Pour les non-sécuristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 5 de 13

Assurer une aération suffisante.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Remplir les récipients de façon à permettre à la pression intérieure de s'échapper (par exemple protection contre la surpression).

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal

Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Protéger contre: Lumière, Rayonnement thermique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

| Nº CAS | Substance | ppm | mg/m ³ | fib/ml | Catégorie | Notation | Origine |
|-----------|----------------------|--------|-------------------|--------|-----------------------------|----------|---------|
| 7722-84-1 | Peroxyde d'hydrogène | 1 2 | 1,4 2,8 | | VME 8 h VLE courte durée | SSC | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS | Substance | DNEL type | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|-----------|--|-----------|-------------------|-------|------------------------|
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à ... % | | | | |
| | Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | local | 1,4 mg/m ³ |
| | Salarié DNEL, aigu | | par inhalation | local | 3 mg/m ³ |
| | Utilisateur privé DNEL, à long terme | | par inhalation | local | 0,21 mg/m ³ |
| | Utilisateur privé DNEL, aigu | | par inhalation | local | 1,93 mg/m ³ |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 6 de 13

Valeurs de référence PNEC

| Nº CAS | Substance | |
|---|--|-------------|
| Milieu environnemental | | Valeur |
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à ... % | |
| Eau douce | | 0,013 mg/l |
| Eau douce (rejets discontinus) | | 0,014 mg/l |
| Eau de mer | | 0,013 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 0,047 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,047 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 4,66 mg/l |
| Sol | | 0,002 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que l'entretien, le nettoyage et l'examen des appareils de protection respiratoire sont effectués conformément aux informations fournies par le fabricant et documentés en conséquence .

Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|--|--------------------------|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | incolore |
| Odeur: | caractéristique |
| Seuil olfactif: | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation: | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité: | Aucune donnée disponible |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 7 de 13

| | |
|---|--------------------------|
| Limite supérieure d'explosivité: | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair: | X |
| Température d'auto-inflammation: | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition: | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur: | acide |
| Viscosité cinématique: | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité: | très soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants non déterminé | |
| La vitesse de dissolution: | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | Aucune donnée disponible |
| La stabilité de la dispersion: | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur: | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur: | Aucune donnée disponible |
| Densité: | Aucune donnée disponible |
| Densité relative: | Aucune donnée disponible |
| Densité apparente: | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative: | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules: | Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Le produit: comburant, Oxydant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Comburant

10.2. Stabilité chimique

Protéger contre:

Forte chaleur

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 8 de 13

Lumière

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Matériau combustible, Éther, Agent oxydant

Permanganates, par exemple, permanganate de potassium; Substance, organique

Laiton, Métaux alcalins, Métal alcalino terreux

Métaux, , aldéhydes

Alcool, Amines, Ammoniac

Acide, alcalies (bases), Acétone

Aniline, Plomb, Poudres métalliques

Acide acétique, Anhydride acétique, Méthanol

Phosphore blanc/jaune, Phosphore oxydes, Acide sulfurique, concentré,

Métaux lourds, Acide nitrique, Phénol

10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

Lumière

10.5. Matières incompatibles

Plomb, bronze

Métaux ferreux, Cuivre

Laiton, Argent

Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| Nº CAS | Substance | | | | |
|-----------|--|---------------|----------|--------|--|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à ... % | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | 1026 | Rat | Study report (1996) |
| | cutanée | DL50 mg/kg | > 2000 | Lapin | Study report (1983) |
| | inhalation vapeur | ATE | 11 mg/l | | other: US EPA Toxic Substance Health Eff |
| | inhalation poussières/brouillard | ATE | 1,5 mg/l | | |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 9 de 13

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inflammation conjonctivale chimique (Chemosis).

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Vertiges, État inconscient

Troubles gastro-intestinaux, Vomissement

Maux de tête, Spasmes

Irritant, corrosif

Risque de lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 10 de 13

| Nº CAS | Substance | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
|-----------|--|--------------------|----------|-----------|---|---------------------|------------------------------------|
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à ... % | | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | 16,4 | 96 h | Pimephales promelas | Study report (1989) | other: |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r mg/l | 1,38 | 72 h | Skeletonema costatum | Study report (1997) | other: Paris Commission guidelines |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | 2,4 mg/l | 48 h | Daphnia pulex | Study report (1989) | other: |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC mg/l | 0,63 | 21 d | Daphnia magna | Publication (2008) | other: |
| | Toxicité bactérielle aiguë | CE50 () | 466 mg/l | 0,5 h | activated sludge of a predominantly domestic sewage | Study report (1999) | OECD Guideline 209 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

| Nº CAS | Substance | Log Pow |
|-----------|--|---------|
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à ... % | -1,57 |

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 11 de 13

Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|--|--|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: | UN 2014 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 5.1 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | II |
| Étiquettes: | 5.1+8 |
| Code de classement: | OC1 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |
| Catégorie de transport: | 2 |
| Nº danger: | 58 |
| Code de restriction concernant les tunnels: | E |

Transport fluvial (ADN)

| | |
|--|--|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: | UN 2014 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Peroxyde d'hydrogène, solution aqueuse |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 5.1 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | II |
| Étiquettes: | 5.1+8 |
| Code de classement: | OC1 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |

Transport maritime (IMDG)

| | |
|--|-------------------------------------|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: | UN 2014 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Hydrogen peroxide, aqueous solution |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 5.1 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | II |
| Étiquettes: | 5.1+8 |
| Dispositions spéciales: | - |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |
| EmS: | F-H, S-Q |

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

| | |
|--|-------------------------------------|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: | UN 2014 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 5.1 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | - |
| Étiquettes: | 5.1+8 |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): | Forbidden |
| Passenger LQ: | Forbidden |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 12 de 13

| | |
|--|-----------|
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | Forbidden |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne): | Forbidden |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo): | Forbidden |
| IATA-Quantité maximale (cargo): | Forbidden |

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Substances dangereuses oxydantes.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3, Inscription 75

Législation nationale

Précurseurs de substances explosives:

L'accesso al prodotto per gli utenti privati è soggetto all'approvazione della Precursor Substances Ordinance (VVSG, Nr. 941.421).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Ox. Liq. 1: Liquide comburant, catégorie de danger 1

Ox. Liq. 3: Liquide comburant, catégorie de danger 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|------------------|-------------------------------------|
| Ox. Liq. 3; H272 | Sur la base des données de contrôle |
| Eye Dam. 1; H318 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hydrogen peroxide 27+weight % solution (stab.) p.

Révision: 03.04.2025

Code du produit: AC12.00144

Page 13 de 13

| | |
|------|---|
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)